

## Rapport social national belge 2014

Par Sarah Delafortrie, Christophe Springael  
Publié le 23/04/2014

**Le Conseil des ministres a approuvé le Rapport social national belge 2014, qui sera transmis à la Commission européenne et au Comité européen de la protection sociale et également publié.**

Ce rapport a été rédigé dans le cadre de la Méthode ouverte de coordination en matière de protection et d'inclusion sociale européenne (MOC sociale) qui a pour objectif d'obtenir des avancées en matière de protection sociale.

Le Rapport social national contient une analyse du contexte économique et social et des progrès effectués dans la réalisation des objectifs de la MOC sociale. Il aborde également l'objectif quantitatif en matière de pauvreté et d'exclusion sociale mis en avant par la Belgique dans le cadre de la stratégie Europe 2020, à savoir la réduction de la population présentant un risque de pauvreté ou d'exclusion sociale de 380.000 personnes par rapport à 2008. Ensuite le rapport donne un aperçu des mesures clés prises ou prévues en matière d'inclusion sociale, de pensions et de soins de santé. Une dernière section concerne l'accent thématique de ce rapport social national : la protection sociale des jeunes chômeurs.

Les rapports sociaux nationaux et les programmes nationaux de réforme serviront de base à la surveillance multilatérale dans le cadre du Comité de la Protection sociale européen, qui a pour but d'évaluer les progrès réalisés par les Etats membres.

### **SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe**

Rue de la Loi 16  
1000 Bruxelles  
+32 2 287 41 07 +32 2 287 41 92  
[www.presscenter.org](http://www.presscenter.org)

#### **Pour plus d'informations**

[Katleen Sottiaux](mailto:k.sottiaux@lo.fgov.be) <k.sottiaux@lo.fgov.be>

**Porte-parole (N) de Mme Laurette Onkelinx, Vice-Première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de Beliris et des Institutions culturelles fédérales**

+32 473 94 29 63

[Annaïk de Voghel](mailto:a.devoghel@lo.fgov.be) <a.devoghel@lo.fgov.be>

**Porte-parole (F) de Mme Laurette Onkelinx, Vice-Première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de Beliris et des Institutions culturelles fédérales**

+32 2 233 51 21

+32 472 71 99 31